

LES ECHOS DE LAMBERVILLE

Décembre 2016

Numéro 15



La mairie est ouverte le vendredi de 13h à 16h30

Tel : 02-33-56-56-47

Mail : mairie.lamberville@ozone.net

Site internet : www.lamberville.fr

Permanence du Maire le mercredi de 19 h à 20 h

EDITORIAL

Voici comme tous les ans une petite rétrospective de l'année écoulée.

Si 2014 et 2015 n'ont pas connu de gros investissements, hormis des travaux d'entretien dans les logements Communaux et quelques améliorations autour de la salle de convivialité, l'année 2016 a vu se concrétiser le fruit d'une longue réflexion de vos élus, réflexion dont je vous avais fait part dans le dernier bulletin.

L'idée était d'aménager les abords de la mairie, avec création de places de parking sur le bas côté de la route, de rénover le parking des containers et d'enrober la route « du Moulin » jusqu'à la limite de la commune de Biéville.

Si le projet de départ était relativement simple, il s'est très vite compliqué. Nous avons dû tenir compte des nouvelles normes en matière de sécurité routière et d'accessibilité.

Cela a eu plusieurs effets : Tout d'abord le coût du projet a été revu à la hausse, hausse heureusement comblée par des subventions, ensuite de nouvelles normes nous ont obligé à rétrécir considérablement la voie, ceci en raison de l'obligation d'intégrer un trottoir d'1,60 mètre de part et d'autre de la chaussée.

Si dans un premier temps nous avons craint des difficultés de circulation, notamment pour les engins agricoles, après quelques mois d'utilisation, cela semble satisfaire la majorité des usagers.

En ce qui concerne les collectivités, 2016 a vu se constituer un certain nombre de communes nouvelles.

Les départements de la Manche du Maine et Loire et de l'Orne sont les champions du regroupement. Dans la Manche il y a depuis le début du processus 150 communes regroupées, 135 dans le Maine et Loire et 110 dans l'Orne. Par contre un certain nombre de départements, surtout dans la moitié Sud de la France, n'ont toujours pas au 1er janvier 2017 de Communes nouvelles sur leur territoire... affaire à suivre!!!

Autre changement notable, Saint-Lô agglomération s'est agrandie au 1er janvier, avec l'arrivée de la Communauté de Commune de Canisy, la boucle est bouclée, la Communauté d'agglomération retrouve exactement le territoire de l'ancien pays Saint-Lois, ce qui est tout à fait cohérent et générateur, je l'espère, d'économies. Ainsi en ont décidé vos élus. En ce début d'année permettez moi de vous souhaiter en mon nom et au nom du Conseil Municipal une belle et bonne année 2017

Le Maire,

François de BRUNVILLE

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES :

14 juillet : Evan Timéo Léo Enzo ASSELOT

MARIAGES :

13 août : Louis-Xavier CURIAL & Albane de BRUNVILLE

DÉCÈS :

03 novembre : Philippe DUDOUIT

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- **Demande de Carte Nationale d'Identité jusqu'au 2 mars 2017.** Après cette date les communes non équipées d'un dispositif spécifique de recueil (comme pour les demandes de passeport) ne pourront plus traiter les demandes de C.N.I (Décret 2016-1460 du 28/10/2016).

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité
- Restitution de l'ancienne carte (en cas de perte, faire à la mairie une déclaration et prévoir un timbre fiscal de 25€).
- 1 acte de naissance (pour une première demande)

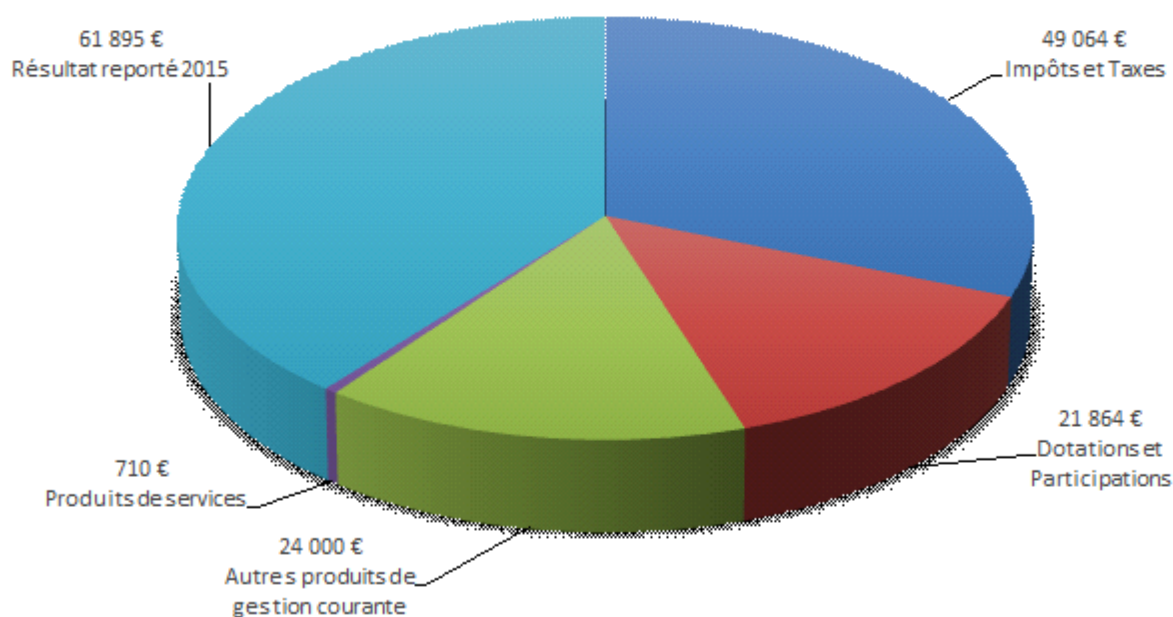
Sortie de Territoire : Depuis le 15 janvier 2017 ce document est de nouveau obligatoire pour toute sortie ,d'un jeune mineur, du territoire français même s'il est en possession d'un passeport. Le formulaire est téléchargeable sur internet à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

- **Recensement militaire** (obligatoire dès le 16ème anniversaire.) Le jeune doit se présenter à la Mairie muni de sa Carte Nationale d'Identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. Une attestation de recensement lui sera remise et lui permettra de s'inscrire à l'examen du permis de conduire.

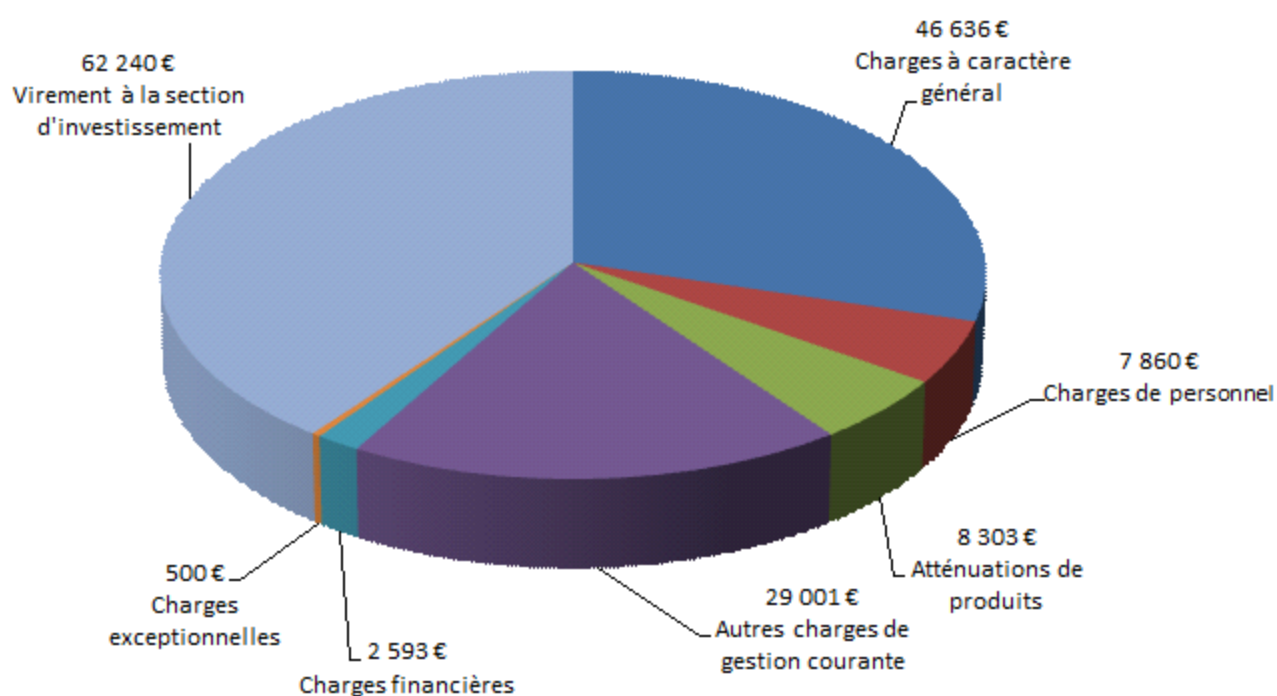
BUDGET 2016

Budget fonctionnement : 157 533 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016



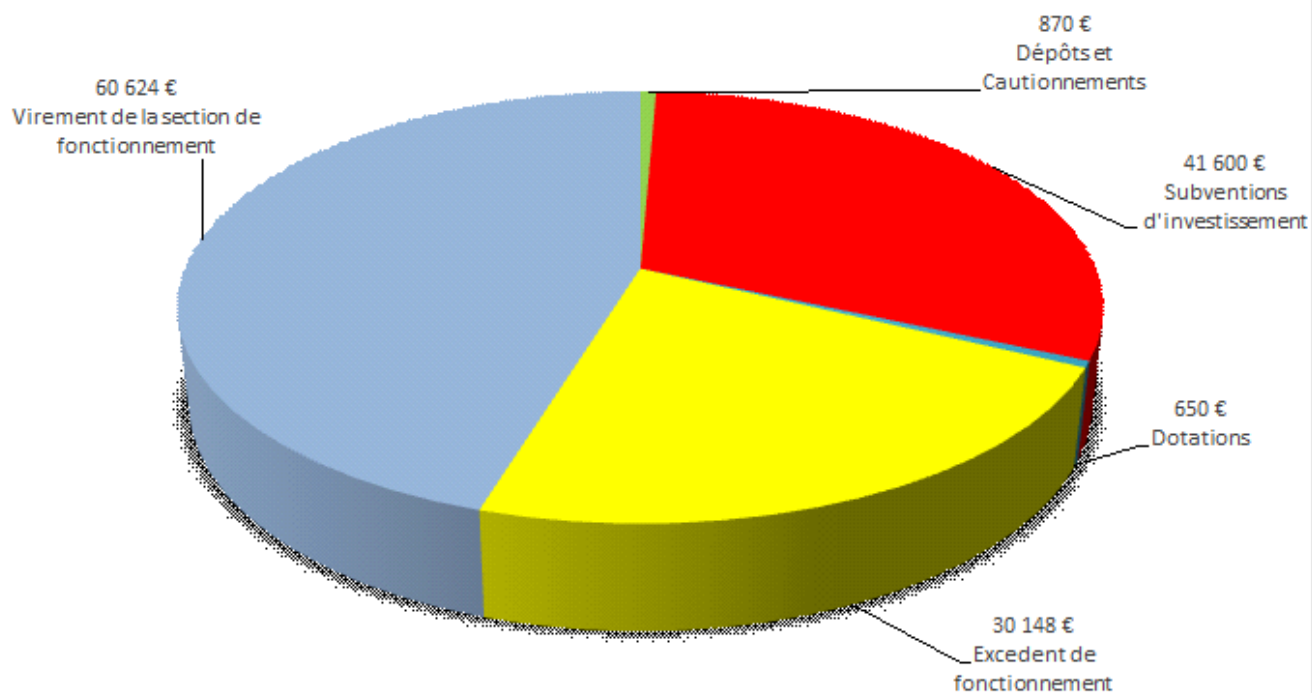
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016



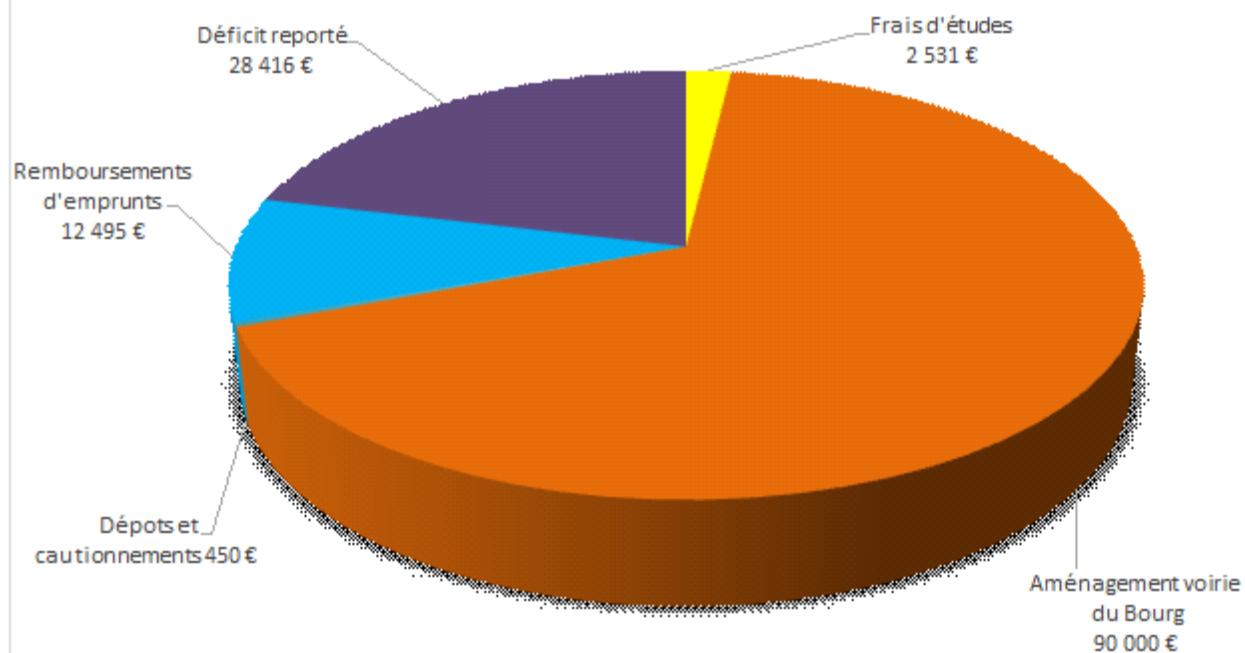
BUDGET 2016

Budget investissement : 133 892 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016



COMITE DES FETES

RESUME DES ACTIVITES 2016

-le 5 mars : La soirée repas

Cette année nous nous sommes retrouvés autour d'une poule au pot à la salle de Vidouville puisque la salle de Biéville était en travaux. Nous étions comme chaque année une centaine de personnes pour profiter de cette soirée amicale animée par Jérôme BAZIRE.

-le 28 juillet : 40ème fête patronale

Elle s'est déroulée à Biéville sous un soleil radieux cette fois ci.

La messe a été célébrée dans l'église par le père Ludovic OURY, avec traditionnelle bénédiction et distribution de pains bénits.



Après la messe l'apéritif suivi du méchoui cette année a réuni 650 personnes. Paul THEREZE de Cerisy la forêt, notre traiteur attitré a préparé le repas, et Christian GESCHIER de Biéville a assuré au micro l'animation de l'après-midi.



Comme chaque année, les stands ont été bien appréciés, en particulier les pochettes qui ont eu un franc succès.

Encore merci aux nombreux bénévoles pour la réussite de cette journée.

-le 3 septembre :2016 Sortie

Elle s'est déroulée aux alentours du Mont St Michel avec une soixantaine de personnes de Lamberville et Biéville.

Départ en bus de Guilberville. Visite à bord du train marin de la baie du Mont St Michel, et visite du moulin de Moindrey. Repas le soir au « Champêtre » à Torigni.



Bureau : Bernard FOUSSE, Christian GESCHIER, Christine SCHELLES, Louis-Marie GRELLIER
Bureau des jeunes : Frédéric LEPAGE, Martine LEFUR, Sandrine COSNEFROY, Sindy DUVIVIER

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2017

11 mars 2017 : repas à la salle de Vidouville

Dimanche 30 juillet 2017 : 41^{ème} fête patronale à Lamberville

Sortie : date et lieu à suivre...

Bonjour à tous, voici un petit aperçu des sorties organisées par l'association les P'tits Loups tout au long de l'année 2016

Je sais que
tu te caches là !!



Après l'effort d'une belle chasse aux œufs, un bon Petit barbecue ...



Si vous aussi vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique dont le souhait est d'œuvrer pour le bonheur des enfants merci de contacter Sylvie DUVIVIER , présidente de l'association.au :

02.33.55.82.83

E-mail : duvivierpa@west-telecom.com



LES AMIS DE LA GAIETE



L'association vous propose chaque mois différentes activités ainsi qu'un atelier créatif.

- Chaque 1er jeudi du mois nous jouons aux cartes
- Chaque 4eme jeudi du mois atelier créatif : poupées avec serviette, bouteille en perles, carton mousse, poupée en powrtex, paniers... Cette activité diversifie les animations des retraités qui aiment à se retrouver.
- Janvier : La galette des rois
- Février : les crêpes
- Mars et Juin: Repas organisé par l'association le 1er jeudi du mois
- Septembre : Repas avec chants (organisé à St Lô par la fédération départementale des associations d'anciens.
- Décembre : Repas de Noël:

Après bien des années d'investissement Mme Yvonne FRANÇOISE a décidé, lors de la dernière assemblée générale de passer la main. Nous la remercions vivement pour tout le temps qu'elle à donné sans compter pour le bien-être de l'association.

Nouveau bureau : Marie-Jeanne MARIE, présidente - Paulette POTEY, vice présidente - Colette GOSSELIN , secrétaire trésorière -

Membres : Yvonne FRANÇOISE, Madeleine HELENE, Gilbert DUVIVIER et Jean-Claude ROETTA.

LA CHASSE

En début d'année, nous avons rendu visite à plusieurs propriétaires afin de renouveler les cessions de droits de chasse à la société dans le but de faire les démarches nécessaires auprès de la Fédération des chasseurs de la Manche pour présenter une demande de bracelets en vue de permettre la chasse des chevreuils. Le résultat est positif puisque 2 bagues nous ont été attribuées.

Nous remercions tous les propriétaires qui nous ont accueillis très chaleureusement et nous ont fait confiance en donnant un avis favorable à notre demande.

La tombola organisée en fin 2015 nous a permis de faire face à nos dépenses de l'année, il a donc été décidé de la reconduire cette année.

Plusieurs battues ont été organisées et par ailleurs le déterrage effectué par les chasseurs ont permis la destruction de 29 renards.



LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, nous avons participé aux différentes cérémonies commémoratives auxquelles nous sommes conviés dans le canton :

- Le 8 mai et le 12 juin à Torigny-les-Villes
- Le 1er août au village de la Bigne
- Le 11 novembre à Saint Amand, après la messe, dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Biéville et Lamberville.
- Le 5 décembre : journée officielle pour un hommage solennel aux morts pour la France en Algérie et dans les combats du Maroc et de la Tunisie.



Cette année, la cérémonie s'est déroulée à Lamberville devant le monument aux morts en présence de Mme Marie-Pierre FAUVEL Vice Présidente du Conseil Départemental, de nombreux élus, de M. Armand DEROUET Vice Président départemental de l'UNC, de M. Bernard BRUN Président cantonal de l'ACPG-CATM ;



Près de 150 personnes dont 20 porte-drapeaux, l'ensemble des associations des anciens combattants du canton, le commandant de la brigade de gendarmerie et la musique de Torigny les-Villes assistaient à la cérémonie...

Un vin d'honneur offert par la municipalité terminait cette matinée mémorable à Lamberville.



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE



	Prix unitaire	REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE
Location grande salle (hors commune)	145,00 €	* La location est payable, au responsable, à la remise des clés. * ASSURANCE : Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard au responsable à la prise des clés. * Le locataire est le seul responsable des dommages causés lors de la location * ORDURES MENAGERES : Un conteneur est à votre disposition pour les déchets ménagers, pour le reste (verre, plastique...) le tri sélectif se trouve sur le parking. * NETTOYAGE : Les locaux devront être rendus dans un bon état de propreté ainsi que le matériel mis à disposition (Fourneaux, Ustensiles de cuisine, couverts et vaisselle). * En cas de mauvais état de propreté, il sera facturé 15€/heure pour le nettoyage effectué par le personnel communal. * DETERIORATIONS : le locataire demeure responsable des détériorations et dégradations qui seront causées pendant la location et lui seront facturées après l'exécution des travaux de * CAUTION : Le montant est fixé à 200€ et sera conservé jusqu'au paiement des frais annexes * Le relevé du compteur est effectué avant et après la location afin de chiffrer la consommation.
Location grande salle (commune)	115,00 €	
Location petite salle (hors commune)	115,00 €	
Location petite salle (commune)	95,00 €	
Salle des associations (hors commune)	65,00 €	
Salle des associations (commune)	45,00 €	
Réunion	35,00 €	
Vin d'honneur	50,00 €	
Electricité	0,15 €/Kw	
Lave vaisselle	20,00 €	
Couverts	1,00 € du couvert	
Vaisselle cassée	Suivant le tarif en vigueur	
Ménage (prix horaire)	15,00 €	
Arrhes	50,00 €	

RESPONSABLE : Mr FOUSSE Bernard
Portable : 06.98.10.51.26